

## COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON D'ILLE ET VILAINE

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 déclarée  
à la Sous-Préfecture de Redon le 12 janvier 1989  
N° de dossier : 3/10952  
Affiliée à la Fédération Française de Badminton  
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports  
N° d'agrément 04 35 S 24  
N° SIRET : 392 664 579 00027. Code APE : 9312Z  
Siège social :  
Maison des Sports 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX

### Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 02 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le vendredi 02 juin à 19 heures, les membres de l'association dénommée Comité Départemental de Badminton d'Ille-et-Vilaine, dont le siège social est à la Maison des Sports, 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, à la Maison des Sports sur convocation du conseil d'administration par lettre simple et par annonce dans Ouest-France conformément aux dispositions des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

#### Représentation des clubs :

**50 clubs présents (sur 88)**

**84 représentants (quorum à 61.75)**

**216 voix (quorum à 141.5)**

#### Présence des membres du Comité Directeur :

Sont présents : Serge Ackermann, Florent Chatelain, Amandine Foucher, Olivier Frouin, Aline Hervé, Louis Morin, Laurent Pouplard, Arnaud, Rémy, Cathy Vannier.

Sont absents excusés : Jean-François Brindejont, Loïc Riviere.

Madame Aline HERVE en sa qualité de Présidente de l'association préside la séance. Monsieur Louis MORIN est secrétaire de séance en sa qualité de secrétaire de l'association. Le quorum ayant été atteint, les différents points de l'ordre du jour ont été présentés puis soumis aux votes.

La Présidente ouvre la séance à 19 heures 20, sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et Adoption du compte rendu de l'AG du 03 juin 2016
- 2) Rapport Moral du Président
- 3) Intervenants extérieurs
- 4) Rapports financiers du trésorier

- 5) Rapport des commissions
- 6) Questions diverses
- 7) Elections des délégués et suppléants pour l'AG de la Ligue
- 8) Pot de l'amitié

### 1) Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 03 juin 2016

Louis MORIN rappelle que le procès-verbal a été préalablement communiqué par mail et que les participants sont supposés en avoir pris connaissance.

Lecture faite du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de 2016, il ne suscite aucune remarque ni question

*Vote n° 1 : approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 03 juin 2016*

*Contre : 0*

*Abstention : 2*

*Le procès verbal est adopté*

### 2) Rapport Moral du Président

Aline HERVE lit le rapport moral de la saison 2016-2017 (Cf. document joint « Rapport Moral du Président »).

*Vote n° 2 : approbation du rapport moral du Président*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Le rapport moral est adopté à l'unanimité*

### 3) Intervenants extérieurs

Monsieur Jean-Paul DIDIER, Président de la Ligue Bretagne de Badminton

Monsieur Jean-Paul DIDIER remercie la Présidente du Comité pour son invitation. Il précise que le Comité d'Ille-et-Vilaine est toujours 1<sup>er</sup> en quantité de licenciés sur le territoire français et également 1<sup>er</sup> en résultats sportifs chez les jeunes avec un très bon Championnat de France (notamment pour les jeunes des clubs du Flume Ille Badminton et de Guichen Bourg des Comptes).

Il souligne la bonne progression du nombre de licenciés bretons depuis plus de 15 ans malgré la baisse dans le 35 depuis 3 saisons.

Il note les excellentes performances des jeunes sur les événements majeurs européens et mondiaux.

Ensuite, il se désole de la perte des jeunes formés en Bretagne qui, une fois arrivés juniors ou jeunes seniors, quittent nos clubs bretons pour se licencier dans les « gros » clubs français. Il mène un combat auprès de la Fédération Française depuis plusieurs saisons pour faire valoir la valeur financière de ces jeunes quittant leurs clubs formateurs mais en vaine pour le moment.

Enfin, il évoque les subventions qui continuent de baisser (CNDS, CD, Région etc ...) et qu'il faut continuer à se serrer la ceinture tout en pensant à nos jeunes

Monsieur Thierry PRESSARD, Membre Elu du CDOS Ille-et-Vilaine.

Monsieur PRESSARD remercie la présidente du Comité pour son invitation et son travail au sein du comité ainsi que les élus. Le CDOS essaye dans la mesure du possible d'être présent aux Assemblées Générales des Comités.

Il souligne les très bons résultats du département et la bonne dynamique du Comité.

Malgré la baisse du nombre de licenciés (commun dans beaucoup de disciplines), il rappelle la possibilité d'aides via le CDOS et son centre de ressources humaines. Un travail commun est toujours possible et il ne faut pas hésiter à demander.

#### **4) Rapport Financier**

##### *a. Approbation des comptes*

Le Trésorier Serge Ackermann présente et commente le bilan financier de la saison 2016-2017 (Cf. document joint « Rapport du Trésorier »)

*Vote n° 3 : approbation des comptes*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Les comptes sont adoptés à l'unanimité*

##### *b. Tarifs des licences*

Le Trésorier précise que ni la Fédération, ni la Ligue Bretagne n'augmente son timbre. Au vu du résultat positif du Comité, il a été décidé de ne pas augmenter le timbre Comité.

\* Adultes 49,50€ (2€ de magazine + 27.57€ de FFBaD + 15.10€ de Ligue + 6.83€ de Comité)

\* Jeunes 42,50€ (2€ de magazine + 21.97€ de FFBaD + 13.82€ de Ligue + 6.71€ de Comité)

\* -9 ans 22.15€ (2€ de magazine + 11.73€ de FFBaD + 7.06€ de Ligue + 3.36 € de Comité)

*Vote n°4 : tarification des licences FFBaD pour la saison 2017-2018*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*La nouvelle tarification est adoptée à l'unanimité*

##### *c. Budget prévisionnel :*

Serge Ackermann présente le budget prévisionnel pour la saison 2017/2018

REMARQUE : pourquoi case grisée sur la St Patrick ?

Réponse : Le Comité est en réflexion sur la reconduction de cet événement.

*Vote n° 5 : adoption du budget prévisionnel*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.*

*d. Vérificateur aux comptes*

Serge Ackermann demande à l'assemblée si un membre souhaite se présenter comme vérificateur aux comptes. Etant donné que personne n'est volontaire, il propose de reconduire Mr Pinault Karl et précise que cette personne exerce ce rôle bénévolement.

*Vote n°6 : élection du vérificateur aux comptes*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*L'électeur au compte est élu à l'unanimité*

*e. Tarification des prestations du Comité*

Serge Ackermann présente la nouvelle tarification et les évolutions apportées.

*Vote n°7 : tarification des prestations du Comité*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*La nouvelle tarification est adoptée à l'unanimité*

**5) Bilan des commissions**

a. Commission Bad pour Tous

Fait et Lu par Aline Hervé et Louis Morin (Cf. document joint « Bilan Commission Bad Pour Tous »)  
*Aucune remarque*

b. Commission conciliation

Lu par Olivier Frouin (Cf. document joint « Bilan Commission Conciliation »)  
*Remarque : Que faire en cas de sols glissants ?*

*Réponse : la commission connaît à peu près les sols des gymnases utilisés et tentera d'être attentifs lors des réceptions de journées. Cependant, une inversion d'accueil est toujours possible selon la météo et sous réserve de prévenir le responsable de la poule.*

c. Championnat Événementielle

Fait et Lu par Aline Hervé (Cf. document joint « Bilan Commission Championnat Événementielle »)  
*Aucune remarque*

d. Commission Excellence

Fait et Lu par Serge Ackermann (Cf. document joint « Bilan Commission Excellence »)  
*Aucune remarque*

e. Commission Formation/Emploi

Fait et Lu par Serge Ackermann (Cf. document joint « Bilan Commission Formation/Emploi »)

*Aucune remarque*

f. Commission Interclubs

Fait et Lu par Olivier Frouin, Arnaud Rémy et Florent Chatelain (Cf. document joint « Bilan Commission Interclubs»)

*Remarque : pourquoi 7 matchs en D5 contre 8 dans les autres divisions.*

*Réponse : il est difficile de contenter tout le monde et la D5 reste une entrée dans le monde de la compétition et il ne faut pas rebuter les débutantes non plus.*

*Remarque : y a-t-il un nombre minimum d'équipes à inscrire en championnat IC Séniors pour pouvoir inscrire des équipes en IC Hommes ?*

*Réponse : oui cela est noté dans le règlement.*

g. Commission Jeunes

Fait et Lu par Arnaud Rémy (Cf. document joint « Bilan Commission Jeunes »)

*Remarque : les minibad voulant aller sur le circuit poussins arrivent souvent avec des moyennes élevées et donc sont placées dans les poules élites poussines alors qu'ils ne rivalisent pas avec eux. Pourquoi ne pas les mettre en espoirs ?*

*Réponse : il est fortement conseillé aux organisateurs de tournois jeunes de se rapprocher du Comiété et de Thiebault notamment pour la confection des tableaux mais ceci dans un délai respectable et la veille pour le lendemain. En commun, les deux parties pourront trouver la meilleure répartition.*

*Remarque : c'est une charge de plus en plus lourde qui est demandée aux organisateurs avec la multiplication des tableaux.*

*Réponse : la commission jeunes en est bien consciente mais c'est aussi une réalité du terrain qui a conduit la commission à réécrire le règlement afin de satisfaire les jeunes et les nveaux de jeux.*

*Remarque : il y a plus de tableaux et donc plus de récompenses alors que le tarif reste inchangé à 3€ le tableau. Le 56 a augmenté à 5€.*

*Réponse : vrai et faux car souvent des tableaux sont annulés donc en les préparant davantage en amont, le club connaît le nombre de tableaux maintenus. La commission n'a pas prévu de revoir ce point là.*

h. Commission Médicale

Lu par Louis Morin (Cf. document joint « Bilan Commission Médicale »)

*Aucune remarque*

i. Commission Proximité

Fait et Lu par Serge Ackermann (Cf. document joint « Bilan Commission proximité »)

*Aucune remarque*

**f. Mouvements au comité directeur**

Cette année n'est pas une année olympique. Aucun départ annoncés.

Louis Morin demande si quelqu'un de l'assemblée désire intégrer le Comité comme membre élu.

Personne ne se propose.

Aline Hervé annonce le retrait de Mickaël Leduc et de Blaise Urban, membres non élus et les remercie pour tout le travail fait au sein du Comité.

Louis Morin demande si quelqu'un de l'assemblée désire intégrer le Comité comme membre non-élu.

Personne ne se propose

*Vote n°8 :*

*Le vote est annulé.*

**g. Remise des récompenses**

a. Interclubs Jeunes

Remise faite par Marie Menant

b. Interclubs Séniors

Remise faite par Marie Menant

c. Interclubs Hommes

Remise faite par Marie Menant

d. Interclubs Vétérans

Remise faite par Marie Menant

**h. Election des délégués et des suppléants pour l'AG de la Ligue**

12 représentants élus

- Olivier Frouin
- Laurent Pouplard
- Serge Ackermann
- Louis Morin
- Marie Menant
- Aline Hervé
- Amandine Foucher
- Yann Jolivel

- Thiebault Menez
- Davy Michel
- Eric Fleury
- Jean-Philippe Végée

10 suppléants

- Arnaud Rémy
- Serge Bodin
- Frédéric Deléon
- Jean-Michel Desmons
- Patrice Rolland
- Yannick Justel
- Rachel Lievre
- Dany Lievre
- Clarisse Labarthe
- Christelle Guio
- Méguane Gauthier
- Flavien Friteau

*Vote : élection des délégués et suppléants pour l'Assemblée Générale de La Ligue Bretagne de Badminton*

*Contre : 0*

*Pour : 0*

*Les représentants sont élus à l'unanimité*

#### **i. Questions diverses**

Pas de questions diverses

La séance a été levée à 22h00.

LA PRESIDENTE  
Mme ALINE HERVE

LE SECRETAIRE  
M. LOUIS MORIN